

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS  
DU VENDREDI 24 JUIN 2016

**CM2016/06/02 : MODIFICATION DU LIEU DE REUNION DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

---

DATE DE LA CONVOCATION : 16 JUIN 2016  
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209  
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président,  
SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA

**ETAIENT PRESENTS :** Dominique Adenot, Marie-Hélène Amiable, Éric Azière, Marinette Bache, Denis Badré, Dominique Bailly, Catherine Baratti-Elbaz, Julien Bargeton, Françoise Baud, Jacques Baudrier ( jusqu'à 9h45 pouvoir à Raphaëlle Primet ), Pascal Beaudet, Patrick Beaudouin ( jusqu'à 10h28 pouvoir à Christian Cambon ), David Belliard, Zacharia Ben Amar, Éric Berdoati, Jean-Didier Berger ( jusqu'à 10h55 ), Sylvain Berrios, Julie Boillot, Jean-Paul Bolufer, Nicolas Bonnet-Oulaldj ( jusqu'à 11h55 ), Geoffroy Boulard, Céline Boulay-Espéronnier, Michel Bourgain, Philippe Bouyssou, Patrick Braouezec ( jusqu'à 11h37 pouvoir à Danièle Prémel ), Daniel Breuiller, Galla Bridier, Jean-Bernard Bros, Colombe Brossel, Frédérique Calandra, Patrice Calmégane, Christian Cambon, Vincent Capo-Canellas, Gilles Carrez, Éric Cesari, Jacques Chaussat, Hervé Chevreau, Jean Noël Chevreau, Yves Contassot ( jusqu'à 10h55 pouvoir à Michel Bourgain ), Gérard Cosme, Jérôme Coumet, Daniel-Georges Courtois, François Dagnaud, Philippe Dallier, Claire Clermont-Tonnerre (de), Jean-Baptiste Froment (de), Marie-Pierre La Gontrie (de), Grégoire La Roncière (de) ( jusqu'à 10h51 ), Stéphane De Paoli, Christian Demuynck ( jusqu'à 11h48 pouvoir à Hervé Gicquel ), Patrick Douet, Carole Draï, Christian Dupuy ( jusqu'à 11h33 pouvoir à Claude Goasguen ), Nathalie Fanfant, Jean-Paul Faure-Soulet ( jusqu'à 10h55 ), Yvan Femel, Rémi Féraud, Léa Filoche, Michel Fourcade ( jusqu'à 9h58 pouvoir à Corinne Valls ), Jean-Christophe Fromantin ( jusqu'à 10h43 ), Bernard Gauducheau, Jacques Gautier ( jusqu'à 10h48 pouvoir à Virginie Michel-Paulsen ), Jean-Michel Genestier, Sylvie Gerinte ( jusqu'à 11h20 pouvoir à Hervé Chevreau ), Hervé Gicquel, Christophe Girard, Claude Goasguen, Nicole Goueta, Philippe Goujon, Daniel Guiraud, Didier Guillaume, Antoine Guisepponne ( jusqu'à 11h40 pouvoir à Thierry Hodent ), Sakina Hamid, Eric Hérald, Michel Herbillon, Anne Hidalgo, Frédéric Hocquard, Thierry Hodent, Ivan Itkzovitch, Christine Janodet, Patrick Jarry ( jusqu'à 11h19 ), Halima Jemni, Bruno Julliard, Philippe Juvin, Jean-Claude Kennedy, Olivier Klein, Nathalie Kosciusko-Morizet ( jusqu'à 10h04 ), Laurent Lafon ( jusqu'à 10h22 ), Philippe Laurent ( jusqu'à 11h25 ), Franck Le Bohellec, Jean Yves Le Bouillonnet, Patrice Leclerc, Françoise Lecoufle ( jusqu'à 11h09 ), Catherine Lécuyer, Eric Lejoindre, Marie-Christine Lemardeley ( jusqu'à 12h00 pouvoir à Mao Peninou ), Xavier Lemoine ( jusqu'à 11h15 pouvoir à Patrice Calmégane ), Michel Leprêtre ( jusqu'à 11h30 ), Marie-Pierre Limoge ( jusqu'à 11h15 pouvoir à Laurent Vastel ), Séverine Maroun, Jacques JP Martin, Valérie



Mayer-Blimont, Claire Mayoly-Florentin (jusqu'à 11h33 pouvoir à Stéphane De Paoli), Éric Mehlhorn, Virginie Michel-Paulsen, Jean-Louis Missika, Joëlle Morel, Georges Mothron, Gauthier Mougin ( jusqu'à 11h05), Rémi Muzeau (jusqu'à 10h26 pouvoir à Yves Révillon), Christophe Najdovski, Jean-Charles Nègre, Frédéric Nicolas, Pascal Noury, Patrick Ollier, Philippe Pemezec ( jusqu'à 10h55), Mao Peninou, Carine Petit, Danièle Prémel, Raphaëlle Primet ( jusqu'à 11h55), Robin Reda, Yves Révillon, Laurent Rivoire ( jusqu'à 11h55), André Santini, Gilles Savry, Marie-Christine Segui, Jean-Yves Senant ( jusqu'à 10h55), Sylvie Simon-Deck, Anne Souyris ( jusqu'à 11h39 pouvoir à David Belliard), Jean-Pierre Spilbauer, Dominique Stoppa-Lyonnet, Anne Tachène ( jusqu'à 10h24), Sylvine Thomassin ( jusqu'à 10h55), Yves Thoreau, Patricia Tordjman, Ludovic Toro, Corinne Valls, Laurent Vastel, François Vauglin, Pauline Véron, Jean-François Voguet.

**ETAIENT REPRESENTES :** Manuel Aeschlimann (pouvoir à Claire Mayoly-Florentin), Sylvie Altman (pouvoir à Patrick Jarry), Christiane Barody-Weiss ( pouvoir à Denis BADRE), Jacqueline Belhomme (pouvoir à Marie-Hélène Amiable), Jacques-Alain Benisti ( pouvoir à Jean-Pierre Spilbauer), Ian Brossat (pouvoir à Nicolas Bonnet-Oulaldj), Patrice Bessac ( pouvoir à Jean-Charles Nègre), Laurent Cathala (pouvoir à Sylvie Simon-Deck), Raymond Charresson (pouvoir à Laurent Rivoire), Marie-Carole Ciuntu (pouvoir à Jean-Paul Faure-Soulet), Tony Di Martino (pouvoir à Olivier Klein), Corentin Duprey (pouvoir à Michel Fourcade), Stéphane Gatignon (pouvoir à Séverine Maroun), Jean-Jacques Giannesini (pouvoir à Nathalie Kosciusko-Morizet), Eric Grillon (pouvoir à Sakina Hamid), Jean-Jacques Guillet (pouvoir à Grégoire La Roncière (de) ), Jean François Lamour (pouvoir à Daniel-Georges Courtois), Christine Lavarde-Boëda (pouvoir à Gauthier Mougin), François Le Clec'h (pouvoir à Bernard Gauducheau), Jacques Mahéas (pouvoir à Daniel Guiraud), Pierre-Yves Martin (pouvoir à Ludovic Toro), Didier Paillard (pouvoir à Patrick Braouezec), Eric Schlegel (pouvoir à Christian Demuynek), Jean-Pierre Schosteck (pouvoir à Jean-Didier Berger), Georges Siffredi (pouvoir à Eric Cesari), Michel Teulet (pouvoir à Ivan Itkzovitch), Georges Urlacher (pouvoir à Sylvie Gerinte), Martine Valleton (pouvoir à Philippe Dallier, Sophie Vally (pouvoir à Pascal Beaudet), Alain Vedere (pouvoir à Antoine Guiseppone), Alexandre Vesperini (pouvoir à Nathalie Fanfant), Jean-Marie Vilain (pouvoir à Philippe Laurent).

**ETAIENT ABSENTS :** François Asensi, Pierre-Christophe Baguet, Patrick Balkany, Jean-Pierre Barnaud, Jean-Didier Berthault, Alain-Bernard Boulanger, Jean-Jacques Bridey, Luc Carvounas, Régis Charbonnier, Stéphanie Daumin, Marielle Sarnez (de), William Delannoy, Richard Dell'Agnola, Olivier Dosne, Didier Dousset, Vincent Franchi, Afaf Gabelotaud, Emmanuel Grégoire, Gérard Guille, François Haab, Marie-Laure Harel, Vincent Jeanbrun, Carine Juste, Bertrand Kern, Marie Kennedy, Jean-Christophe Lagarde, Hervé Marseille, Brigitte Marsigny, Fadila Mehal, Thierry Meignen, Jean-Loup Metton, Jean-Marc Nicolle, Anne-Constance Onghena, Azzedine Taïbi, Dominique Versini.

L'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale se réunit au siège de cet établissement ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres. Par délibération CM2016/04/04 du 22 janvier 2016, le conseil métropolitain avait décidé de fixer le lieu de ses réunions dans l'hémicycle du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), 9 place d'Iéna à Paris.

Or, un accord avec Valérie PECRESSE, Présidente de la région Ile de France est intervenu afin que l'assemblée métropolitaine se réunisse dans l'hémicycle régional.

Il convient donc que le conseil délibère pour modifier le lieu de réunion de l'assemblée métropolitaine.

### LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

**Vu** l'article 12 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et l'article 59 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République;

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-11 ;

**Vu** le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

**Vu** la délibération CM2016/01/04 portant détermination du lieu de réunion du Conseil de la Métropole du Grand Paris.

**Considérant** l'accord intervenu avec la Présidente de la région Ile de France concernant l'occupation de l'hémicycle régional pour les réunions du Conseil métropolitain,

**Considérant** que le conseil de la Métropole du Grand Paris, constitué de 209 conseillers ne peut se réunir au siège.

### APRES EN AVOIR DELIBERE

**ABROGE** les dispositions de la délibération CM2016/01/04 du 22 janvier 2016 portant détermination du lieu de réunion du Conseil de la Métropole du Grand Paris.

**DECIDE** que les séances du conseil de la Métropole du Grand Paris auront lieu dans l'hémicycle de la Région Ile de France, sis 57, rue de Babylone, 75007 PARIS, à compter du mois de Septembre 2016.

**ADOpte A LA MAJORITE : 146 votes POUR, 7 ABSTENTION.**

Le Président de la métropole du Grand Paris



Patrick OLLIER  
Député-Maire de Rueil-Malmaison  
Ancien Ministre